

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : Mardi 05 Novembre 2013 à 20 h 30

Sous la Présidence de : Madame ROYER Chantal, Maire.

Présents : Mesdames FRUALDO A.PIATTI G. CAGNAT M. QUIVIGER G.
Messieurs. HUGOT D. MONNAUX H. MATHIEU C. JOVIGNOT P.
CAUSSARD J.P.TISSIER A. GOUSSARD D.

Absents: M. THOUVEREY P. (pouvoir M. P. JOVIGNOT) M. RAVON H.
(pouvoir M. GOUSSARD D.).

Secrétaire de séance : Madame FRUALDO Annie

TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MAIRIE – Travaux supplémentaires

Le Conseil Municipal accepte la réalisation des dits travaux supplémentaires :

➤ **ADELEC** *Portier Vidéo* **845.00 € HT**

➤ **KALWAK** *Suppression chéneau + gouttière + 7 velux et fournitures*
1.510.34 € HT

COMPLEXE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide de lancer l'étude des sols par la S.A. GEOTEC pour 1.650.00 € HT.

L'appel d'offres doit être lancé courant Novembre par Monsieur Yves BOTTE Architecte.

CONTROLE DES BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal accepte la proposition faite par Central Environnement, relative au Contrôle de conception et de réalisation à effectuer au cas où le contrôle du diagnostic été fait par le demandeur et à sa charge.

154.00 €HT soit 184.19 € TTC.

AVIS SUR LA VENTE DE LOGEMENTS PAR DOMANYS

Le Conseil Municipal émet un avis favorable, sur la vente de 2 logements aux locataires actuels par DOMANYS au Lotissement Champ Pommard. 7 Bis, Rue des Anc. Combattants et 19 Bis, Rue du Champ Pommard.

STATUTS DE LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les nouveaux statuts présentés en réunion de la C.C.C. et de la C.C.V.S. du 16 Septembre 2013 et adoptés ont été acceptés à l'unanimité.

COMPTE-RENDU SUR UN PROBLEME D'EROSION DE PARCELLES SITUEES LE LONG DU SEREIN

La proposition de rachat par la commune, d'une partie d'une parcelle privée, concernée par l'érosion causée par le serein est refusée à l'unanimité.

SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CONDUITE D'EAUX PLUVIALES Parcelle AN 128 LA MOUILLERE

Après avis des propriétaires, le conseil municipal accepte la passation d'un acte notarié, pour la création d'une servitude de passage d'une conduite des eaux pluviales, sur la parcelle cadastrée AN 128 appartenant aux consorts BATTREAU et faisant suite à l'échange de chemins, après enquête publique.

ENTRETIEN DES RESEAUX ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES (Bourg et Hameaux)

Afin d'apporter des modifications nécessaires au contrat d'entretien des réseaux assainissement et eaux pluviales, en l'occurrence pour le rajout de points supplémentaires dans le bourg et ses hameaux, nous devons lancer un appel d'offres sur procédure adaptée.

En conséquence, nous devons dans l'immédiat, effectuer le retrait du contrat et de la délibération du 10 septembre 2013 et continuer cette prestation suivant l'ancienne clause passée avec la COVED, en attente du résultat de l'appel d'offres.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Pot de fin d'année avec les élus et employés communaux le Vendredi 20 Décembre 2013 à 18 h 30 et remise de médailles.

➤ Prévoir l'achat de différents panneaux :

Gymnase – Bibliothèque – 50 à l'heure (Lordonnois) – 70 à l'heure (la Mouillère)

➤ Dit que le logement sis 27 Bis, Grande Rue sera reloué à compter du 1.12.2013

➤ La demande de pouvoir acquérir une parcelle de bois sise au Hameau de Lordonnois, par la Société de chasse, sera étudiée lors d'une prochaine réunion, suivant l'estimation du service des Domaines.

➤ Etudier le problème rencontré par un exploitant agricole, sur la clôture tombée sur environ 25 mètres, le long d'un fossé creusé et nettoyé par la commune, au lieudit « les Clôcheries ».

Fait à LIGNY LE CHATEL le 08 Novembre 2013

Les Membres Présents,

Le Maire, ROYER Chantal